

Ouest-France du

Mardi 2 septembre 2014

## Les migrants ont quitté Cleunay

La justice avait ordonné l'évacuation du campement installé depuis mi-juillet dans un jardin municipal.



Les militants de l'association Un toit c'est un droit ont aidé les migrants à rassembler leurs affaires.

Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues au campement de Cleunay, hier matin. Les migrants, qui avaient jusqu'au 31 août à minuit pour quitter le site, sont partis dimanche dans la journée. Hier matin, il restait sept demandeurs d'asile sur place, deux couples mongols et trois Géorgiens, en attente d'une solution d'hébergement.

Des militants de l'association Un toit c'est un droit ont aidé les occupants à rassembler leurs affaires et à replier leurs tentes.

Ce campement avait été installé le 11 juillet dans ce jardin municipal, près de l'école Champion-de-Cicé, à Cleunay. Des migrants – jusqu'à une soixantaine – avaient trouvé refuge dans cet espace, à défaut d'obtenir un logement. Ils vivaient dans des conditions précaires sans eau, ni

électricité. « Il faisait aussi froid certains jours. Début août, les migrants ont été agressés par des individus. Cela a créé un climat de tension et de peur. Après ça, il y avait une présence des militants chaque soir », témoigne une membre de l'association.

La ville de Rennes, propriétaire du terrain, avait engagé une procédure en justice. Et obtenu du juge administratif l'évacuation du campement. « Cette situation ne pouvait pas durer, indique Frédéric Bourcier, élu à la solidarité. L'hébergement des demandeurs d'asile est une compétence de l'État, mais on ne souhaitait pas que des enfants dorment dehors. Donc, plusieurs familles ont été hébergées, cet été, à l'hôtel. Le personnel de la Ville s'est mobilisé. »